

ANNEXES

REGLEMENT TYPE DE GESTION

- UNISYLVA -

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES, en sa partie AUVERGNE

POSSIBILITES D'UTILISATION DES ESSENCES DANS LES REGIONS FORESTIERES D'AUVERGNE

Commentaires préalables

Les informations fournies dans les tableaux ci-dessous **ne sont que des indications synthétiques** et ne sauraient dispenser d'une étude de station¹ préalable au choix d'une ou plusieurs essences dans une région naturelle donnée.

Signification des expressions utilisées

Recommandée : la région naturelle concernée offre, globalement, des conditions écologiques favorables et l'espèce désignée peut être utilisée dans de bonnes conditions sur la majorité des surfaces ;

Possible : l'essence concernée ne peut être employée que dans certaines conditions particulières de sol, climat, altitude ou exposition mais, globalement, la région forestière ne lui est pas favorable ;

A éviter : l'essentiel des types de conditions écologiques représentés dans la région forestière n'est pas favorable à l'espèce considérée. Aussi, dans un souci de prudence, il vaut mieux éviter de l'utiliser.

* Une station est une étendue de terrain de superficie variable, homogène dans ses conditions de topographie, de climat, de sol et de végétation.

POSSIBILITES D'UTILISATION DES ESSENCES FEUILLUES DANS LES DIFFERENTES REGIONS NATURELLES FORESTIERES D'Auvergne

Essences forestières	Régions naturelles forestières							
	Les forêts feuillues de plaine	Les Monts Dômes	Les Limagnes et bassins	Les forêts de l'ouest	Le Livradois-Forez	Les montagnes continentales	Les montagnes volcaniques de l'ouest	Les montagnes volcaniques continentales
FEUILLUS								
Chêne pédonculé	Recommandé	A éviter	Recommandé	Recommandé	A éviter	A éviter	A éviter	A éviter
Chêne rouvre	Recommandé	A éviter	Recommandé	Recommandé	Possible en piémonts	A éviter	A éviter	A éviter
Chêne rouge d'Amérique	Recommandé	A éviter	Recommandé	Recommandé	Possible en piémonts	A éviter	A éviter	A éviter
Hêtre	Possible	Recommandé	A éviter	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé
Châtaignier	Possible (Basse Combraille)	Possible	A éviter	Recommandé	A éviter	A éviter	A éviter	A éviter
Frêne	Possible	Possible	Possible	Recommandé	Possible	A éviter	Possible	Possible
Erable sycomore	Possible	Possible	Possible	Recommandé	Possible	A éviter	Possible	Possible
Merisier	Recommandé	Possible en dessous de 800 m	Possible en piémonts	A éviter	Possible en dessous de 800 m	A éviter	Possible en dessous de 800 m	Possible en dessous de 800 m
Noyer commun	Recommandé	A éviter	Recommandé	Possible en piémonts	Possible en piémonts	A éviter	A éviter	A éviter
Noyer noir	Recommandé	A éviter	Recommandé	Possible en piémonts	Possible en piémonts	A éviter	A éviter	A éviter
Noyer hybride	Recommandé	A éviter	Recommandé	Possible en piémonts	Possible en piémonts	A éviter	A éviter	A éviter
Peupliers	Recommandé	A éviter	Recommandé	Possible en piémonts	Possible en piémonts	A éviter	A éviter	A éviter

POSSIBILITES D'UTILISATION DES ESSENCES RESINEUSES DANS LES DIFFERENTES REGIONS NATURELLES FORESTIERES D'Auvergne

Essences forestières	Régions naturelles forestières							
	Les forêts feuillues de plaine	Les Monts Dômes	Les Limagnes et bassins	Les forêts de l'ouest	Le Livradois-Forez	Les montagnes continentales	Les montagnes volcaniques de l'ouest	Les montagnes volcaniques continentales
RESINEUX								
Sapin pectiné	A éviter	Recommandé	A éviter	Recommandé	Recommandé	Possible (au-dessus de 1000 m)	Recommandé	Recommandé
Sapin de Nordmann	A éviter	Recommandé	A éviter	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé
Epicéa commun	A éviter	Recommandé	A éviter	Recommandé	Recommandé	Possible (au-dessus de 1000 m)	Recommandé	Recommandé
Douglas	A éviter	Recommandé (entre 600 et 900 m)	A éviter	Recommandé (entre 600 et 900m)	Recommandé (entre 600 et 900m)			
Pin sylvestre	Recommandé dans toutes les régions							
Pin laricio de Corse	Recommandé dans toutes les régions au-dessous de 800 m							
Pin laricio de Calabre	Recommandé dans toutes les régions au-dessous de 800 m							
Mélèze d'Europe	A éviter	Recommandé (au-dessus de 700 m)	A éviter	Recommandé (au-dessus de 700 m)	Recommandé (au-dessus de 700 m)	Recommandé (au-dessus de 700 m)	Recommandé	Recommandé
Mélèze du Japon	A éviter	Possible	A éviter	Recommandé	A éviter	A éviter	A éviter	A éviter
Mélèze hybride	A éviter	Recommandé (au-dessus de 700 m)	A éviter	Recommandé (au-dessus de 700 m)	Recommandé (au-dessus de 700 m)	Recommandé (au-dessus de 700 m)	Recommandé	Recommandé
Cèdre de l'Atlas	Recommandé	Possible en piémonts	Recommandé	A éviter	Possible en piémonts	A éviter	A éviter	A éviter

Annexe 2 : liste des cultivars subventionnés par région

MAA/DGPE/SDFE/SDFCB/Bureau de la Gestion durable de la forêt et du bois

Période : JUILLET 2022 – JUIN 2024

CLONES DE PEUPLIER ELIGIBLES AUX AIDES DE L'ETAT POUR LA CULTURE EN FUTAIE Libre de droits = sans parenthèse, sinon Terme de la protection commerciale communautaire – Nom d'obtenteur et/ou de son représentant	Sud-Est		Sud-Ouest		Nord-Ouest			Nord	Nord-Est	Remarques sanitaires**						
	Auvergne-Rhône- Alpes	PACA	Corse	Occitanie	Nouvelle-Aquitaine	Pays-de-la Loire	Bretagne	Normandie	Centre-Val-de-Loire	Île-de-France	Hauts-de-France	Grand-Est	Bourgogne- Franche-Comté	Installation du puceron lanigère observée en laboratoire	Installation du puceron lanigère observée en peupleraie mais sans impact négatif	Impact négatif du puceron lanigère sur la croissance en peupleraie
1. Peupliers euraméricains																
ALBELO (2039 – 3C2A)															Oui	
ALERAMO (2044 - CREA)																
BLANC DU POITOU															Oui	
BRENTA (2034 – CREA)																
DANO (2041 – 3C2A)																
DIVA (2044 – CREA)																
DORSKAMP	S	S					S	S		S		S	S	Oui	Oui	Oui
GARO (2041, 3C2A)																
KOSTER (2021 – 3C2A)*																
I-45/51																
LAMBRO (2034 – CREA)																
LUDO (2041 - 3C2A)																
MOLETO (2045 - CREA)																
MONCALVO (2045 – CREA)																
MUUR (2032- INBO)															Oui	
POLARGO (2037 – 3C2A)	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	Oui	Oui	Oui
RONA (2041 – 3C2A)															Oui	
SOLIGO (2034 -CREA)														Soigner la plantation, reprise pouvant être délicate		
TARO (2034 – CREA)																
TUCANO (2044 – CREA)																
VESTEN (2032 – INBO)														Oui	Oui	Non
2. Peupliers interaméricains et rétrocroisement																
AF8																
RASPALJE																
3. Peupliers trichocarpa																
FRITZI-PAULEY																
TRICHOBEL																
4. Peupliers deltoides																
ALCINDE																
DELGAS (2043 – GIS Peuplier)																
DELLINOIS (2043 – GIS Peuplier)																
DELVIGNAC (2043 – GIS Peuplier)																
DVINA (2031 – CREA)																
OGLIO																
5. Hybrides Trichocarpa x maximowiczii																
BAKAN (2037 - INBO)															hybrides pouvant être sensible à Sphaerulina musiva (OQ non présent en Europe).	
SKADO (2037 – INBO)																
Nombre de clones utilisables	30	27	26	27	29	27	25	24	28	28	25	22	30			

S	Cultivar subventionnable dans la région
	Cultivar subventionnable placé "sous surveillance" , dont la culture est exposée à des risques sanitaires OU à des performances agronomiques en-deça des attentes initiales.

Liste "annexe" (clone expérimental subventionnable dans le cadre strict des dérogations et dont l'inscription en liste principale sera étudiée dans aucun cultivar

* protection commerciale du cultivar KOSTER : protection communautaire jusqu'au 01/11/2021 (protection végétale communautaire n° EU1293), protection sur le territoire national jusqu'au 18/02/2024 (certificat d'obtention végétale COV).

** consulter la fiche conseil d'utilisation sur les peupliers cultivés concernant les sensibilités aux pathogènes et exigences stationnelles et compo